PBC. 579. 1

ARCHIVES DE PUJOL BEGOUEN

St. Pouange

Cn. de Bouilly, arr. de Troyes (Aube)

Consulte sur des objets trouvés dans les tumulus de l'Aube.

Monsieur

J'ai longtemps de revenir de Paris sans avoir eu le plaisir de vous voir. Le dimanche 23 Janvier j'ai visité votre beau musée de St Germain, ignorant que vous habitiez le château et le lendemain je me présentais à votre ancien domicile rue de Vaugirard où j'appris votre nouveau. J'avais été heureux de vous voir dans vos magnifiques galeries et là nous avions causé de beaucoup de choses sans compter celles qui me sont particulières et qui font l'objet de ma lettre.

Il y a longtemps que je savais que nos marais contiennent des objets celtiques, casques en bronze, celts, et même des fragments importants de poteries des premiers âges. Dès 1863, j'avais eu

a M. G. de Mortillet

communications d'échantillons qui
ne laissèrent aucun doute dans
l'esprit.

Au mois dernier, je visitai le
village de St Savange, composé de fermes,
situées au milieu des marais tourbeux.
J'y vis un propriétaire qui me fit
savoir qu'il acquéreur de partie de ces
marais, aujourd'hui mis à bail
par la commune, après desséchement,
il avait rempli certaines mares ou
fosses et, en remuant les terres, il avait
trouvé 1° une grande quantité de
fragments de poterie d'une nature
particulière. 2° une hache en fer.
3° une pointe au instrument pointu
en fer. 4° un potat entier. Ce
brave homme me fit voir ces objets et
il voulut bien s'en dessaisir en faveur
du musée de Vesoul.

Pour la poterie, il n'en avait plus dans
la main. Je visitai le lieu et j'en
trouvai un grand nombre de morceaux
ayant appartenu à des vases de diverses grandeurs.
Je vous en adresse trois échantillons
différents que je suis heureux de pouvoir

ARCHIVES DE PUJOL BEGOUEN

vous offrir. Le surplus étant destiné à nos
collections. Je ne crois pas être dans
l'erreur en faisant remonter ces fabrications
à la même époque que les échantillons
que j'ai eu l'honneur de vous soumettre
il y a quelques années.

Je vous adresse le calque de la hache, du
fer de javelot et du potat. Le fer de
javelot est de même forme et de même
longueur que celui qui est destiné dans
les publications de M. Desor. La hache, quel
est son âge? est-elle celtique, de l'âge du fer
ou mérovingienne? J'espère en votre
obligeance pour me désigner son âge.
Quant au potat en bronze, il a été trouvé à
la partie supérieure du sol, tandis que le
surplus était couvert d'une couche de terre
de plusieurs décimètres d'épaisseur. Il est d'une
texture moins grossière que les autres poteries.

Elle est d'importance de cette
nouvelle découverte qui vient confirmer
des faits déjà anciens qui me faisaient
présumer que ces marais étaient habités
aux temps celtiques et renfermaient des
habitations sur lacustres ou mains
fortifiées. J'ajoute que le lieu où j'ai
ramassé les poteries forme un tertre
de 2 ou 3 ares d'étendue couvert de
ces fragments réduits aujourd'hui en

+ et a mis parmi les objets de l'âge du fer

très petits morceaux qui, chaque année, diminuent de Saturne, sous l'influence atmosphérique, comme je l'ai remarqué un jour de déjà.

J'ai lieu d'espérer, Monsieur, que vous accueillerez avec bienveillance la communication que j'ai l'honneur de vous faire et que vous voudrez bien m'éclairer sur des faits qui sont encore douteux dans mon esprit.

Agréez, Monsieur l'expression de mes sentiments distingués.

Bantin

Etrayes le 24 février 1870.